

Genève, Suisse, 6 juin (Infosplusgabon) - L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) conseille aux gouvernements d'encourager le grand public à porter des masques lorsque la transmission est généralisée et la distance physique difficile, par exemple dans les transports publics, les magasins, dans ses nouvelles recommandations rendues publiques vendredi.

En outre, l'OMS recommande aux personnes âgées de 60 ans ou plus ou ceux qui souffrent de pathologies préexistantes de porter un masque médical dans les situations où la distanciation physique est impossible. Désormais, toutes les personnes travaillant dans les secteurs cliniques des établissements de santé doivent porter un masque chirurgical, alors que jusqu'à présent, l'OMS ne le conseillait qu'à ceux qui s'occupaient directement des patients atteints de la Covid-19, selon un communiqué des Nations Unies.

Toutefois, le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a souligné que les masques à eux seuls ne protègent pas contre la COVID-19, et font partie d'une stratégie globale de lutte contre cette maladie.

"Je ne le dirai jamais assez : le masque à lui seul ne protège pas de la pandémie", a-t-il dit aux journalistes; le masque ne peut remplacer la distanciation physique, l'hygiène des mains et les autres mesures de santé publique".

L'OMS a élaboré ces nouvelles directives après examen des données disponibles et consultations de nombreux experts et groupes de la société civile.

Elles comprennent des informations relatives au modèle du masque facial basé sur des recherches effectuées à la demande de l'OMS. Le masque doit comprendre trois couches de tissus, idéalement du coton, du polyester et un "filtre" au milieu, en polypropylène ou un matériau non tissé.

L'autorité sanitaire continue de recommander aux personnes ayant des symptômes de la COVID-19 de rester chez elles et de consulter un médecin. Elle recommande aux personnes qui s'occupent d'une personne infectée à son domicile de porter un masque médical lorsqu'elles se trouvent dans la même pièce. "S'il est absolument nécessaire qu'une personne malade ou un contact quitte la maison, elle doit porter un masque médical", a dit Dr Tedros.

Par ailleurs, il recommande toujours d'isoler les cas confirmés dans un établissement de santé et de placer en quarantaine leurs contacts, selon le communiqué.

FIN/ INFOSPLUSGABON/POL/GABON2020

© Copyright Infosplusgabon